Shared Economy and Gig Workers: Safety Beyond Traditional Employment Meeting Kit – French



QUELS SONT LES ENJEUX?

De plus en plus de travailleurs se présentent sur les chantiers en tant que sous-traitants, travailleurs à la journée ou par l'intermédiaire de plateformes de travail à la demande. Ces travailleurs possèdent de réelles compétences et comblent des lacunes importantes, mais ils arrivent souvent sans avoir bénéficié de l'orientation, de la formation ou des relations propres au chantier que les travailleurs permanents tiennent pour acquises. Cet écart crée un risque pour le travailleur à la demande qui ne connaît pas le chantier, ainsi que pour l'équipe qui travaille aux côtés d'une personne n'ayant pas reçu toutes les informations nécessaires. La sécurité ne varie pas selon la personne qui signe votre chèque de paie. Mais les systèmes qui la garantissent varient parfois, et c'est précisément le sujet de cette présentation.

QUELS SONT LES DANGERS?

Formation Insuffisante Spécifique au Chantier

Un travailleur à la tâche ou contractuel peut posséder de solides compétences, mais ne pas connaître ce chantier en particulier : où se trouvent les issues d'urgence, quels produits chimiques sont utilisés, où les voies de circulation des chariots élévateurs croisent les voies piétonnières. Sans orientation, le travailleur travaille à l'aveuglette.

Pression Pour Suivre le Rythme

Les travailleurs à la tâche et contractuels ressentent souvent la pression de travailler rapidement et sans se plaindre. Cette pression les conduit à sauter des étapes ou à passer sous silence un danger qu'ils jugent risqué de signaler.

Risques Inconnus

- Les travailleurs contractuels peuvent ignorer quelles zones sont interdites d'accès ou où se trouvent des risques en hauteur.

- La signalisation du chantier peut utiliser des codes que le nouvel employé n’a jamais vus auparavant.
- Ils peuvent ne pas savoir à qui s’adresser, ou se demander s’il est sécuritaire de poser des questions.

Absence de Chaîne Hiérarchique Claire

Les employés permanents savent qui appeler en cas de problème. Un travailleur à la tâche ignore souvent qui est son superviseur ou à qui signaler un danger.

Cette lacune fait en sorte que les incidents ne sont pas signalés et que les dangers réels ne sont pas corrigés.

Lacunes en Matière d’EPI

- Les travailleurs à la tâche peuvent se présenter avec un EPI qui ne répond pas aux normes du chantier.
- Les agences ne communiquent pas toujours à l’avance les exigences en matière d’EPI aux travailleurs.
- Les travailleurs qui ne disposent pas de l’équipement adéquat peuvent tenter de travailler sans celui-ci plutôt que de risquer de perdre leur emploi.

COMMENT SE PROTÉGER

Que vous soyez un travailleur à la tâche arrivant sur un nouveau chantier ou un membre permanent de l’équipe travaillant aux côtés d’un tel travailleur, il y a des mesures que vous pouvez prendre pour combler les lacunes en matière de sécurité avant que la quart ne devienne compliquée.

Exigez une Séance d’Orientation Avant de Commencer

Si vous arrivez sur un nouveau chantier et que l’on vous envoie directement travailler sans aucun briefing ni séance d’orientation, arrêtez-vous et demandez-en une. Vous avez légalement le droit d’être informé des dangers présents dans votre zone de travail avant de commencer. Peu importe que vous soyez un travailleur temporaire, un travailleur à la tâche ou un sous-traitant. Refuser de commencer sans avoir reçu une séance d’orientation ne constitue pas un refus de travailler. Il s’agit d’un droit fondamental, et l’exercer protège tout le monde.

Renseignez-vous sur les Dangers Propres au Chantier

- Où se trouvent les zones à forte circulation ou à haut risque sur ce chantier?.
- Quels produits chimiques, matériaux ou sources d’énergie se trouvent dans ma zone de travail?.
- Quelle est la procédure d’urgence et où dois-je me présenter?.
- Qui est mon superviseur direct et comment puis-je le joindre pendant mon quart de travail?.

Vérifiez Votre EPI Avant de Vous Atteler à la Tâche

Ne présumez pas que votre trousse standard convient à tous les travaux. À votre arrivée, vérifiez si le chantier impose des exigences particulières en matière

d’EPI et si votre équipement y répond. Si ce n’est pas le cas, signalez-le avant de commencer à travailler. Un chantier qui vous envoie travailler sans l’EPI adéquat a un problème. Ce n’est pas vous qui posez problème. Faites-le savoir avant le début de la tâche, pas après.

Sachez à qui Vous Adresser

Avant le début de votre quart de travail, obtenez le nom et l’emplacement de votre superviseur ou du représentant de la sécurité sur le chantier. Sachez quoi faire si vous devez cesser le travail, qui appeler en cas d’incident et où se trouve le poste de premiers soins.

Vos Droits ne Changent Pas en Fonction de Votre Contrat

Les travailleurs à la tâche, les employés contractuels et les journaliers ont le même droit à un milieu de travail sécuritaire que tout employé permanent. Vous avez le droit de refuser un travail dangereux, de signaler les dangers sans craindre de représailles et de recevoir une formation adéquate ainsi que l’EPI nécessaire. Si vous estimez que ces droits ne sont pas respectés, vous pouvez communiquer avec l’autorité régionale chargée de la sécurité au travail.

Employés Permanents : Accueillez et Informez Chaque Nouveau Venu

Si vous êtes un employé permanent et qu’une nouvelle personne se présente sur le chantier, ne présumez pas qu’elle a déjà reçu toutes les informations nécessaires. Présentez-vous, signalez-lui les principaux dangers dans votre zone de travail et indiquez-lui à qui s’adresser en cas de questions. Une conversation de 5 minutes en début de journée peut prévenir un incident grave avant l’heure du dîner.

MOT DE LA FIN

L’économie des petits boulots a transformé la façon dont le travail est effectué, mais elle n’a pas changé ce à quoi les travailleurs ont droit. Toutes les personnes présentes sur ce site ont le droit de rentrer chez elles saines et sauves. Si les systèmes en place ne garantissent pas cela à tout le monde, faites-le savoir.